N° : 2021_01_27_14

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
Reçu en préfecture le 04/02/2021
Affiché le
ID : 005-210500617-20210127-2021_01_27_14-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

==========

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-sept janvier deux mille vingt et un à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	20/01/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	03/02/2021

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N°2/2021 - Domaine loisirs et cadre de vie

Étaient présents :
M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :
M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Claude BOUTRON procuration à M. Jérôme MAZET, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Absent(s) :
Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine des loisirs et cadre de vie, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 19 janvier 2021.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 36

Le Maire

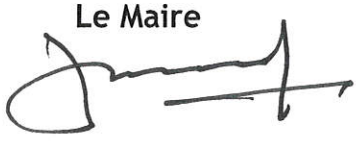

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 4 FEV. 2021
Affiché ou publié le : - 4 FEV. 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

SUBVENTIONS N° 2/2021

C.M. du 27/01/2021

	ASSOCIATIONS LOISIRS ET CADRE DE VIE	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2021	Total des subventions accordées 2020
1	Amies Brodeuses	Initiation à la broderie et échange de savoir-faire	Subvention de fonctionnement	100,00	90,00	90,00	90,00
2	AMISCRAP	Scrapbooking - Art de mettre en scène les photos	Subvention de fonctionnement	190,00	90,00	90,00	90,00
3	As. des Radioamateurs des Alpes du Sud	Etablir des liaisons hertziennes avec les radioamateurs du monde entier	Subvention de fonctionnement	270,00	270,00	270,00	270,00
4	Gap Accueil	Accueil des nouveaux arrivants à Gap	Subvention de fonctionnement	2 025,00	2 025,00	2 025,00	2 025,00
5	Club Canin Gapençais	Education canine	Subvention de fonctionnement	550,00	351,00	351,00	351,00
6	Club Gapençais des Chiffres et des Lettres	Pratique du jeu, organisation de tournois	Subvention de fonctionnement	200,00	200,00	200,00	200,00
7	Gap Patchwork	Exploration des techniques patchwork, création personnelle	Subvention de fonctionnement	135,00	135,00	135,00	135,00

	ASSOCIATIONS LOISIRS ET CADRE DE VIE	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2021	Total des subventions accordées 2020
8	Les Gapianades	Rassemblement de séniors originaires de Gap	Subvention de fonctionnement	500,00	450,00	450,00	450,00
9	Maison de l'Europe	Lieu d'information, d'initiative, de rencontre et de formation sur l'Europe	Subvention de fonctionnement	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
10	Prévention routière des Hautes Alpes	Prévenir les risques sur les accidents de la route	Subvention de fonctionnement	2 500,00	2 250,00	2 250,00	2 250,00
11	Union Nationale des Indépendants retraités du Commerce (UNIRC 05)	Création de liens entre les retraités du commerce par le biais de diverses activités	Subvention de fonctionnement	500,00	450,00	450,00	450,00
	Associations ayant une activité motorisée						
12	Tacot Club Gavot	Restauration et conservation de véhicules anciens, organisation de sorties	Subvention de fonctionnement	700,00	450,00	450,00	0,00
			TOTAL		**21 761,00**		

Nombre de subventions votées : 12